

La Gazette qui cherche son nom

Février 2021

**Mairie de Penne
Bourg
81140 PENNE
05 63 56 31 11**



DATES À VENIR

Prochains Conseils Municipaux

le 5 Mars à 18h30 (Enedis)
le 26 Mars à 18h30 (Budget)

Réunion Economie locale et Tourisme

le 27 Février à 10h

Réunion du Conseil d'Ethique

le 27 Février à 14h30

Réunion Lien social

le 2 Mars à 18h30

Réunion Urbanisme - PLUi

le 6 Mars à 10h

Réunion Environnement

le 13 Mars à 10h

L'édito du Conseil Municipal

Chères Pennoles, chers Pennols,

Ces premiers mois de mandat ont été intenses et passionnants. Nous osons penser aujourd'hui que nous sommes bien installés et que nous avons pris possession de nos rôles d'élus et de gestionnaires de la Mairie. C'est maintenant dans la pratique que nous gérons les affaires courantes, nous façonnons le budget, nous organisons les projets en cours et à venir, etc...

Une formation au mois de janvier nous a conduits à changer notre organisation interne, selon un modèle qui est décrit ci-après, pour un fonctionnement plus souple et plus efficace.

De la même manière, la rédaction de cette gazette se veut l'expression d'un renouveau.

Une nouvelle formule pour un contenu plus libre et participatif, avec, nous l'espérons, une contribution du public de plus en plus importante par la suite nous l'espérons : instances non élues, associations, école, jeunes et moins jeunes, etc., sont invités à participer sous diverses formes. Dès ce numéro, nous ajoutons deux articles écrits par l'école et le conseil d'éthique ainsi qu'une page pour que vous puissiez faire vos propositions.

Nouvelle formule par le contenu, par la forme, et donc un nouveau nom ? La question est ouverte, nous entendrons avec attention vos retours sur le sujet.

Comme depuis le début de notre mandat, la Covid nous empêche encore de fonctionner comme nous le souhaiterions. Malgré tout, nous organisons toujours des réunions de commissions ouvertes à tous. Vous pouvez notamment vous tenir informés des dates de ces réunions par le biais de la lettre-info.

On vous y attend nombreux pour travailler avec vous à l'avenir de la commune !

Chaleureusement,

Votre équipe municipale

SOMMAIRE

<i>L'édito du Conseil Municipal</i>	1
SOMMAIRE	3
COMMUNICATION	3
Communication numérique	3
Gazette participative	3
ORGANISATION	4
FONCTIONNEMENT PARTICIPATIF	6
Permanences élus	6
Conseil d'Ethique	6
Référents de secteurs	6
TRAVAIL MUNICIPAL	7
Urbanisme	7
Site Patrimoine Remarquable	7
Chalet Recyclerie	8
Voirie	9
Adressage	9
Fontbonne	9
Lien social	10
Panneaux d'affichage	10
Point Linky / ENEDIS	11
Eau	12
Economie locale	12
Bâtiment	12
Enfance - jeunesse	13
Environnement	13
Extinction éclairage public	13
INTERCOMMUNALITÉ	14
ZOOM SUR...	14
INFORMATIONS DIVERSES	15
Vente aux enchères	15
Devoir d'élagage	15
Informations « Brexit »	15
Etat Civil 2020	15
Urgent - Embauche ménage	16
Arbre de Mai	16
Nouveaux arrivants	16
EXPRESSION LIBRE	16
L'éthique... Qu'es aquò ?	16
Ecole de Penne	17
A VOUS LA PAROLE !	18
Transport	18
Ateliers informatiques	19
Quel nom pour la Gazette ?	19
Poursuite de l'action judiciaire LINKY / ENEDIS	19



Crédit : Franck Sorin

COMMUNICATION

COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Toutes les informations sur nos travaux en cours sont consultables sur le site web de la commune:

<https://www.mairiedepenne.fr>

Vous y trouvez les comptes-rendus de tous les conseils municipaux, toutes les assemblées municipales et toutes les réunions des différents groupes de travail citoyens.

Vous trouverez également une rubrique détaillant les mécanismes de notre démocratie participative.

Enfin, nous publions dorénavant les dossiers «SDET – Enedis» en cours sous l’item «SDET». Ceux-ci sont susceptibles de concerner chacun d’entre nous.

Tous les rendez-vous à venir (conseils, assemblées, réunions, événements associatifs, ...), ainsi que leurs ordres du jour sont indiqués sur l’agenda communal :

<https://openagenda.com/mairiedepenne>

GAZETTE PARTICIPATIVE

Comme évoqué dans le précédent numéro, le groupe de travail chargé de la rédaction de la gazette souhaite mettre le cap vers une rédaction contributive ouverte. Vous en trouvez les premiers résultats dans le numéro que vous tenez entre les mains.

L’état des lieux des travaux en cours a été rédigé en collaboration avec les habitants participant aux différents groupes de travail. Nous avons initié une rubrique “Expression libre” dans laquelle chacun est invité à s’exprimer.

N’hésitez pas à faire vos propositions. Nous réserverons désormais les dernières pages de chaque numéro à une invitation à vous exprimer sur les sujets du moment au moyen de coupons-réponses.

Et bien sûr, vous aurez remarqué le titre peu conventionnel du présent numéro. Symboliquement, nous avons souhaité mettre à la discussion jusqu’au nom de la publication (reportez-vous à la fin de ce numéro).

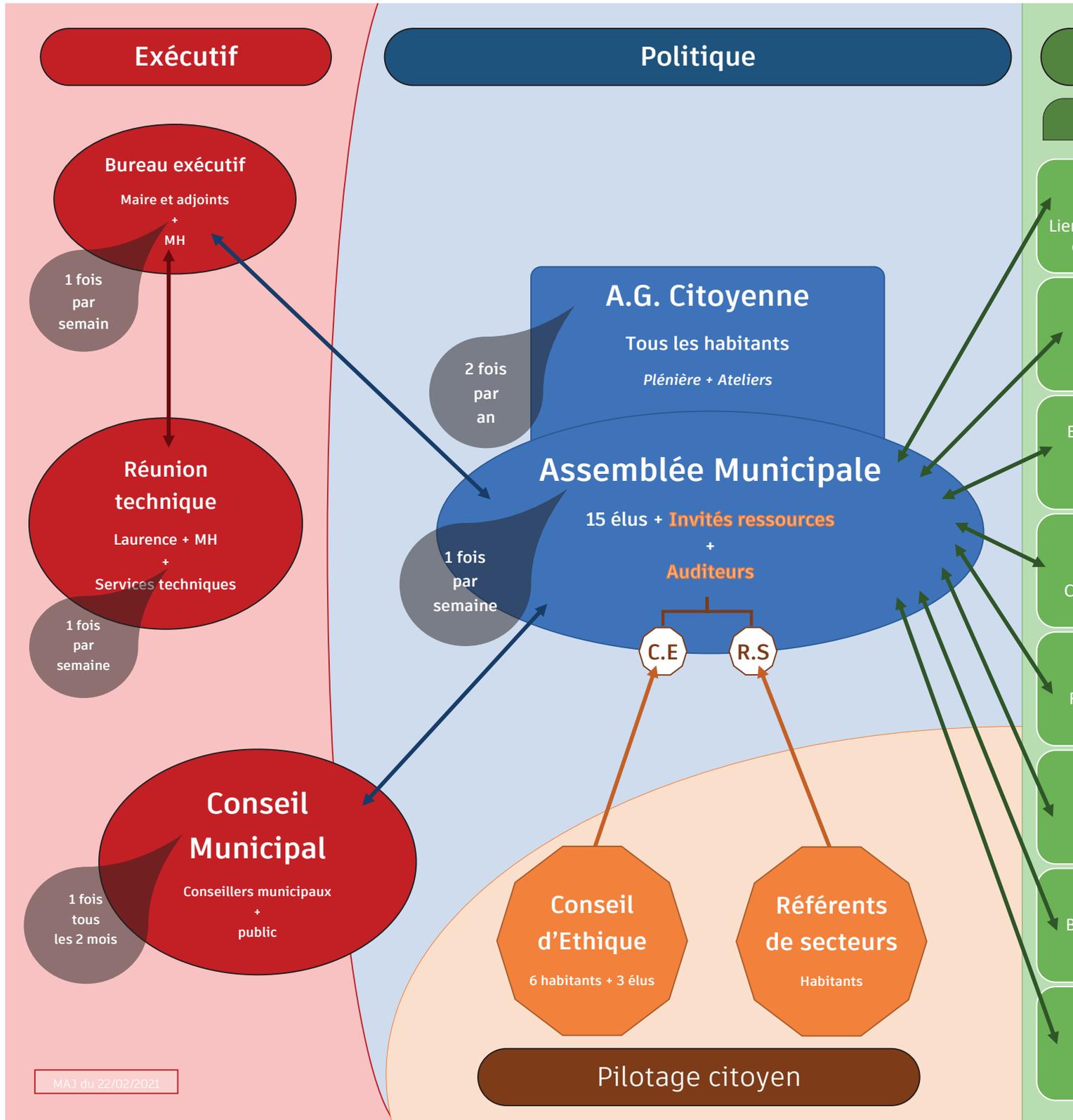
ORGANISATION

Les 16 et 17 janvier derniers l'équipe des élus a suivi une formation animée par Tristan Réchid, de Saillans. Ce week-end répondait à deux objectifs identifiés comme essentiels par l'ensemble de l'équipe :

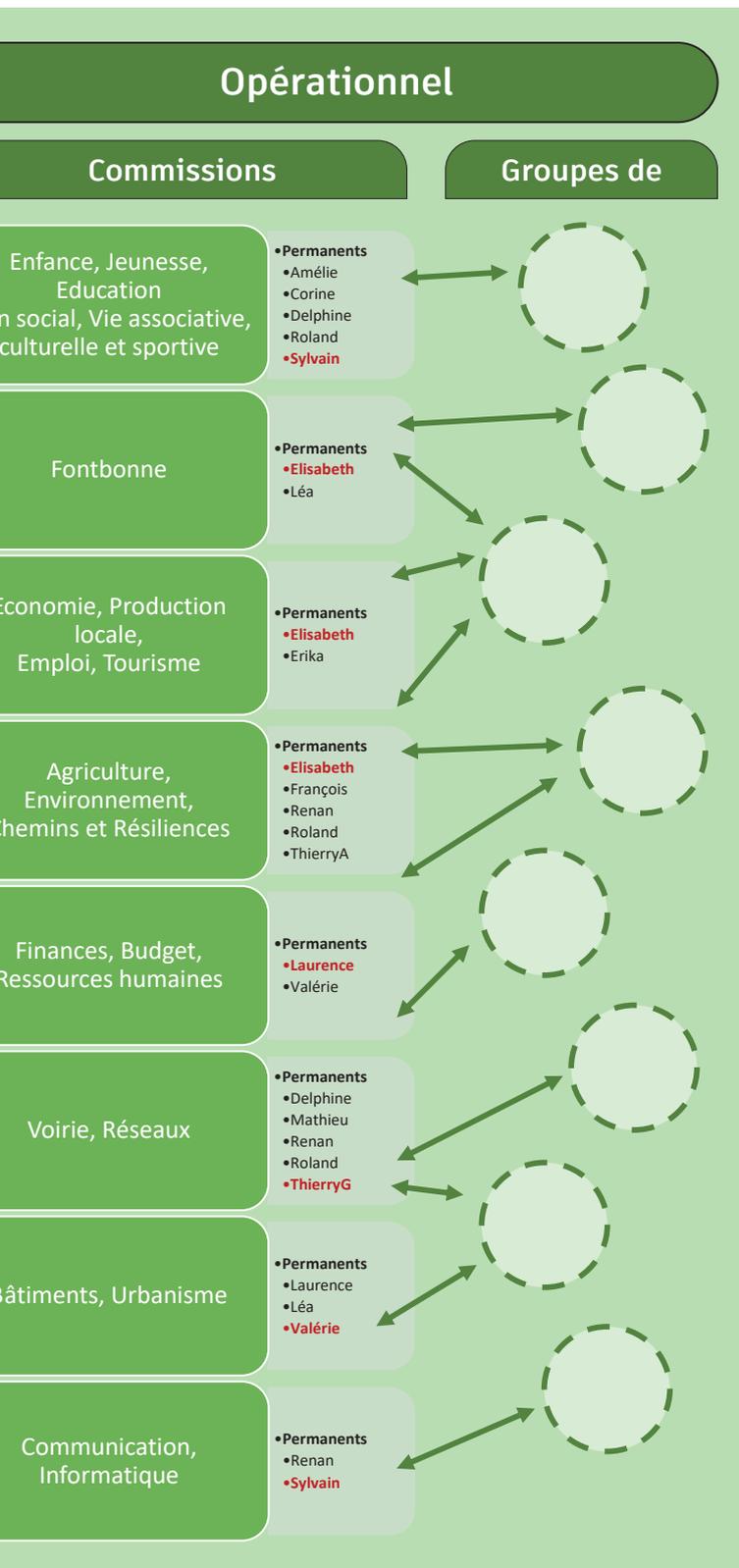
- Asseoir l'organisation du fonctionnement municipal pour une participation citoyenne importante et efficace

- Travailler sur la tenue et l'animation des réunions dans l'objectif de donner la parole à chacun et faciliter la prise de décision.

Cette double page présente et explicite le nouveau schéma organisationnel.



Une nouvelle organisation
pour un fonctionnement
plus souple
et plus efficace.



Assemblée Municipale

- 15 conseillers municipaux + Invités ressources (selon sujet)
- auditeurs : Conseil d'Ethique + Référents de Secteurs
- Se réunit 1 fois / semaine - Vendredi soir
- Effectue les choix politiques, définit les orientations budgétaires
- Missionne les commissions
- Valide les travaux des commissions
- Traite les questions d'organisation interne
- Traite les questions liées à l'intercommunalité

Assemblée Générale Citoyenne (A.G. Citoyenne)

- Tous les habitants, en plénière et/ou ateliers de travail
- Se réunit 2 fois par an (printemps et automne)
- Restitue aux habitants les travaux en cours
- Engage des réflexions en ateliers de travail

Politique

Conseil Municipal

- 15 conseillers municipaux, séance avec public
- Se réunit tous les 2 mois
- Enregistre les décisions actées en Assemblée Municipale
- Donne la parole au public

Bureau exécutif

- 5 membres : maire et adjoints
- Se réunit 1 fois / semaine - Vendredi 11h00
- Exécute :
 - Prend en charge les affaires courantes
 - Répartit les sujets dans les commissions

Réunion technique

- Laurence, Marie-Hélène et les services techniques
- Se réunit 1 fois /semaine - Lundi 9h00
- Construit le planning de la semaine pour les services techniques

Exécutif

Commissions

- Permanents (élus référents) + Elus + Habitants
- Se réunit selon les travaux en cours
- Pilote les groupes de travail
 - Crée / Missionne les groupes de travail
 - Synthétise les retours et propositions présentés à l'Assemblée Municipale

Groupes de travail

- Elus + Habitants
- Se réunit selon les travaux en cours
- Mène la réflexion, engage les actions dans le cadre défini par la(les) commission(s) de rattachement

Opérationnel

Conseil d'Ethique

- 6 habitants + 3 élus
- Se réunit selon les travaux en cours
- Analyse et commente le fonctionnement de la démocratie participative
- Assiste à l'Assemblée Municipale
- Description à finaliser par le groupe préparatoire (travail en cours)

Pilotage citoyen

Référents de Secteurs

- 15 à 20 habitants répartis par secteurs
- Se réunissent selon les travaux en cours
- Stimulent la participation des habitants
- Constituent un trait d'union entre la mairie et les habitants :
 - Informent les habitants des travaux municipaux en cours
 - Recueille les doléances des habitants et les transmettent à l'Assemblée Municipale
- Assiste à l'Assemblée Municipale
- Description à finaliser par le groupe préparatoire (travail en cours)

FONCTIONNEMENT PARTICIPATIF

Appels à participation

PERMANENCES ÉLUS

Vos élus sont toujours à votre disposition à la mairie, tous les jours du lundi au samedi de 10h à 12h (sauf jour de CM).

Venez les y rencontrer pour exposer vos idées, vos interrogations, vos soucis mais aussi pour échanger, boire un café ou un thé. Ils seront ravis de vous recevoir et d'échanger avec vous.

Le lundi, ce sont Roland Gillet et Mathieu Carette qui vous accueilleront.

Suivis le mardi par François Stolz, Laurence Poillerat et Elizabeth Coutou.

Le mercredi, vous pourrez rencontrer Thierry Albéro et Delphine Pinczon du Sel.

Le jeudi, si le coeur vous en dit, Valérie Amiot, Corine Martres-Chaudat et Erika Sato vous accueilleront avec plaisir.

Le vendredi, c'est Renan Humbert et Sylvain Renard qui vous recevront.

Et enfin, le samedi, Amélie Dugué et Léa Fabre clôtureront la semaine communale avec sourire et bonne humeur.

CONSEIL D'ETHIQUE

Tendre vers un idéal démocratique

Lors des dernières élections municipales, tous les élus se sont engagés à construire, avec tous les Pennols une nouvelle politique locale plus démocratique et plus participative.

Différents dispositifs ont été prévus pour mener à bien cet objectif ambitieux, notamment, la mise en place d'un Conseil d'Ethique, instrument d'analyse et force de propositions. Il veillera à un fonctionnement participatif bien vivant dans le respect de la charte citoyenne établie par le collectif électoral.

Un groupe préparatoire à l'installation du Conseil d'Ethique s'est formé, il est constitué de citoyens Pennols qui réfléchissent au fonctionnement concret de cette assemblée qui tendra vers une exemplarité démocratique.

Ce groupe souhaite s'élargir à tous les Pennols. Pour participer à la construction de cet outil essentiel, venez nous rejoindre, participer à nos réunions dont les dates sont annoncées dans l'agenda de la mairie : <https://openagenda.com/mairiedepenne>

**Le groupe préparatoire au
Conseil d'Ethique**

Prochaine réunion du groupe préparatoire au Conseil d'Ethique le samedi 27 février à 14h 30

RÉFÉRENTS DE SECTEURS

Avis de recherche démocratique !

Pour mettre en place la démocratie participative, la commune a besoin de référents de secteurs, interfaces entre les citoyens et les élus.

En tant que trait d'union, leur mission sera de faire remonter aux élus les avis, besoins et propositions des habitants et de s'assurer de la bonne réception de l'information municipale.

C'est le moment !

12 secteurs ont été définis.

Pour le moment, Mmes et Mrs R.Grozdanic, L.Claus, C.Maffre, M.Prieur, L.Kopping, V.Plantade, M.Gibe, D.Crouzet, F.Sorin, P.Lefranc et M.Delage sont volontaires : pourquoi pas vous aussi ?

Contactez nous !

**Le groupe préparatoire
des référents de secteur**

*Deux instances
citoyennes en cours
d'installation et à la
recherche de monde !*

TRAVAIL MUNICIPAL

Le point sur les dossiers en cours

URBANISME

La Commission Urbanisme a fait sa rentrée. Première réunion publique le 9 janvier, l'occasion de faire un point d'avancement sur la création des règlements en cours et de répondre à un questionnaire sur le classement de la vallée de l'Aveyron.

Nous remercions Mme Kron (de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, DREAL) de nous avoir accompagnés pour cette réunion et d'avoir répondu à nos questions.

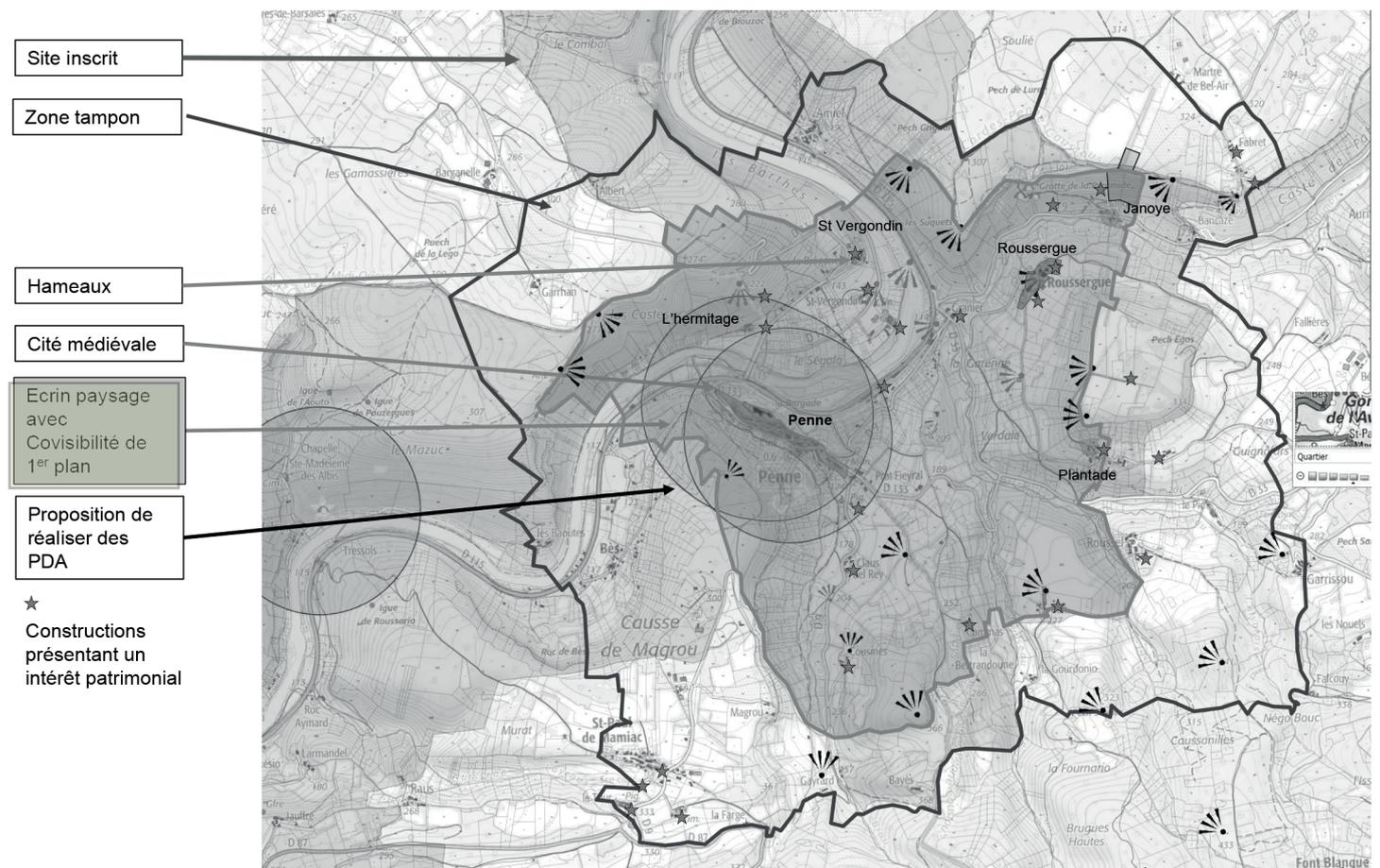
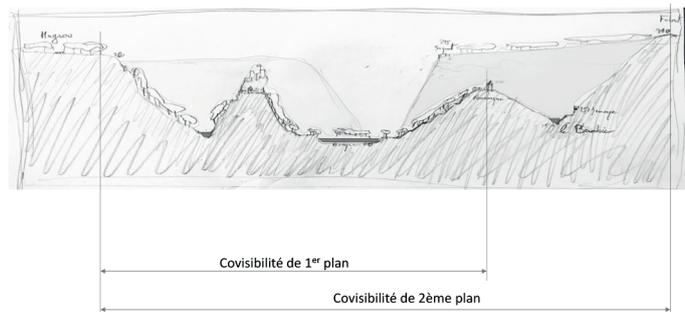
La prochaine réunion de la commission est le 6 mars à 10 h à la salle des fêtes. On parlera PLU avec un point d'avancement et un rappel du contenu de feu notre PLU.

Le SPR est un des règlements en cours de création sur la commune. Il consiste à expliciter les règles et le périmètre de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

Voilà ci-dessous le plan du périmètre envisagé (document de travail - encart coloré) avec les hameaux de Roussergues, Plantade, Saint-Vergondin et le Bourg.

Pour le créer, le principe de covisibilité a été utilisé : tout ce qui était visible au premier plan du bourg et qui a une vue directe sur le bourg a été retenu.

Le règlement du SPR sera fait avec consultation et travail des citoyens, sur des modalités que nous n'avons pas encore (le bureau d'études n'est pas encore sélectionné). Nous venons pendant ce deuxième confinement de valider le périmètre de ce SPR ; il est en cours d'instruction par les services de l'État.



TRAVAIL MUNICIPAL

Le point sur les dossiers en cours

CHALET RECYCLERIE

L'odyssée du chalet

Tout le monde connaît la base de loisirs « Le Garrissou », près de Cordes ?

Eh bien, nous avons appris fin octobre qu'elle était vendue et que les nouveaux acquéreurs souhaitaient remplacer les chalets qui y accueillaient les estivants.

Forts de ces informations, nous avons rapidement réfléchi à l'opportunité pour notre commune d'acquérir l'un de ces chalets : les projets d'utilisation de ce nouveau lieu ne manquaient pas.

Ce qui allait devenir « l'épopée du chalet » a connu quelques remous au démarrage : renseignements sur le prix, règles d'urbanisme pour l'installation, possibilités de transport... beaucoup d'informations techniques et de recherches en un temps très court, le tout en plein second confinement.

De nombreux coups de fil et échanges de mails plus tard, un chantier participatif réunissant élus et habitants pendant plusieurs semaines a démarré : mise en place des plots en béton pour accueillir la structure, prise des côtes du bâtiment sur place, démontage du chalet en 3 parties, course aux « extensions de pales » pour manitou chez divers agriculteurs, transport sur deux remorques attelées à des tracteurs pour le « convoi exceptionnel » entre Les Cabannes et Penne, et enfin, dépose et assemblage des moitiés de chalet !



Un grand merci à Mijo, Abel, Sabine, Roland, Denis, Thierry, Renan, Franck, Gaston, Thierry, Rodolphe et Amélie pour cette belle aventure, qui ouvre la porte à de belles rencontres.

Désormais, le chalet est installé sur la zone de la déchèterie de la commune.

Il accueillera le « Répare café » !



*Un chalet
pour le
«Répare
Café»*



On est à la recherche de volontaires pour le repeindre !
Contact :
a.dugue@mairiede penne.fr

LE CHALET, LES NOUVELLES ACTIVITÉS...

L'arrivée du chalet au sein de la déchèterie a été le déclencheur de nombreux projets et a fait germer de nombreuses idées.

Ainsi l'activité «Répare Café», sous la houlette de Jean-Loïc Pinczon du Sel, secondé par Jean-Yves Evrard, commencera à partir du mercredi 7 avril. Elle se déroulera les mercredi soirs, une fois par mois pour commencer.

De même, «l'activité déchèterie» se transforme pour devenir «l'activité ressourcerie». En effet dorénavant, lorsque les gens viendront déposer, nous mettrons de côté ce qui nous semblera réutilisable directement et rapidement (matériaux bruts, bouts de tuyaux PVC, mécanismes simples, etc.).

Suite à notre nouvelle organisation interne, chacune de ces activités correspond à un groupe de travail au sein la nouvelle commission Résiliences. Cette dernière sera amenée à gérer toute activité/idée allant dans le sens de la résilience, sous forme de groupe de travail ou non.

Ainsi une nouvelle activité vélo solidaire va voir le jour rapidement sous l'impulsion d'Abel Humbert.

*Premier rendez-vous
mensuel du «Répare Café»
mercredi 7 avril
à 18h
au nouveau chalet*

FONTBONNE

La visite de Fontbonne qui a eu lieu le 6 Février a réuni environ 40 personnes.

Merci à tous d'être venus si nombreux !

Nous organiserons d'autres occasions de découvrir les bâtiments pour ceux qui n'ont pas pu venir.

La prochaine étape pour vous, ce sera la présence de deux géographes sur la commune, Stéphanie Raymond et Rémi Bénos. Ils viendront discuter avec le maximum d'entre vous pour recueillir et synthétiser l'expression des habitants sur leur territoire et collecter leur avis quant à l'avenir possible de Fontbonne.

*Début du travail des
géographes sur la
commune*

VOIRIE

En 2020, dans un contexte difficile lié à la situation de crise sanitaire (confinement et prise de fonction retardée de la nouvelle équipe municipale), nous investissons 32 500 € de travaux d'entreprise. En régie, l'équipe technique, elle, a pris en charge le point-à-temps (rebouchage ponctuel des trous dans la chaussée) et l'entretien courant des voies.

En 2021, nous avons identifié 12km de voies en souffrance pour un montant d'environ 250 000 € de travaux d'entreprise nécessaires. Bien sûr, nous ne pourrons pas tout faire en un seul budget : nous devons donc planifier ces chantiers sur plusieurs années.

ADRESSAGE

Suite à la réunion publique du 9 octobre 2020, un groupe de travail s'est constitué sur le sujet de l'adressage. Cet adressage a entre autres pour finalité de définir des points « adressés » servant de support au maillage de la fibre (un point "adressé" = un branchement potentiel à la fibre). Les travaux sont initialement prévus en tranche 4 de Tarn Fibre (octobre 2022). La situation sanitaire d'octobre à décembre a ralenti le démarrage de ce groupe travail.

Aujourd'hui le temps presse, nous avons pris l'option de composer cet adressage avec l'aide d'un prestataire extérieur associatif, mais nous avons gardé en interne la dénomination des routes et leur numérotation.

Si vous connaissez le territoire ou une partie de la commune, n'hésitez pas à vous joindre à nous.

TRAVAIL MUNICIPAL

Le point sur les dossiers en cours

LIEN SOCIAL

Le groupe de travail lien social n'a pas pu se réunir aussi souvent qu'il l'aurait souhaité ces derniers mois, mais les premiers retours des participantes ont été dynamiques et augurent de belles rencontres.

Plusieurs thématiques sont ressorties :

- La mobilité : dans la commune, au niveau inter-communal, au-delà ; faire le point sur l'existant et l'adéquation des services déjà en place (En avant Simone), les besoins des habitants, la mise en place d'une borne électrique dans le bourg, l'achat groupé de vélos électriques...

- Les chantiers participatifs, pour fédérer les penoles et pennols autour de projets communs : jardins partagés ? nettoyage des bords de l'Aveyron ?...

- Les espaces de lien social : création d'un lieu itinérant (bus ? roulotte ?) qui favorise les rencontres, notamment dans les hameaux

- Des événements, moments festifs de rencontre

- La santé/prévention : mise en place de conférences (thèmes : les aidants, la violence intra-familiale, les jeunes et les écrans, le suicide, l'alcoolisme...), permanence médicale... Un travail autour de la maison communale a débuté : vous trouverez dans la salle d'attente quantités d'informations nationales et locales autour de la bonne santé physique et mentale.

N'hésitez pas à faire appel aux services de l'assistante sociale, des infirmières, des praticiennes (shiatsu et ostéopathie) en place.

Par ailleurs, un local est désormais vacant et nous souhaitons le proposer à un professionnel (coiffeur,

pédicure, esthéticienne...). Si vous êtes intéressé(e)s, n'hésitez pas à contacter la mairie !

Un local est à louer à la maison communale

Cette commission travaille avec l'ensemble du territoire, avec les partenaires institutionnels comme associatifs.

Pendant toutes les périodes de confinement, nous avons pu ainsi vous faire parvenir 3 lettres infos-confinement qui ont été élaborées à l'initiative de Familles Rurales du Causse en collaboration avec la commission. Elles ont été distribuées dans toutes les boîtes aux lettres et ont pu donner de précieuses informations à tous les habitants du territoire.

De même, pendant le 2ème confinement, le projet « Kdo », initié par cette même association, a vu le jour toujours en étroite collaboration avec la commission, d'autres associations comme l'ADMR, et les infirmières afin d'offrir un moment privilégié à des personnes isolées. Il s'agissait d'offrir à chacun une chanson, une danse, un poème... spécialement choisis pour eux et interprétés par un artiste de notre territoire par voie vidéo et relayés par un passeur.

Notre prochaine réunion aura pour but de mettre en place des groupes de travail et de commencer en suivant une première session.

Prochaine date de réunion de la commission : le mardi 2 mars à 18h30 avec attestation de déplacement si le couvre-feu est toujours d'actualité à la salle des fêtes. On vous attend nombreux !

PANNEAUX D'AFFICHAGE

Nous avons, depuis l'été dernier, fait de grands efforts d'affichage décentralisé. Ces efforts ne furent pas couronnés d'un aussi grand succès. En effet, une organisation perfectible conjuguée à des conditions climatiques difficiles ont souvent réduit à néant la bonne volonté de chacun. Nous préférons en sourire, jusqu'à en tirer l'illustration présente en fin de ce numéro.

Mais nous ne renonçons pas ! Nous travaillons sur plus de rigueur et sur une solution technique permettant que les affichages résistent aux premières intempéries. Vous reverrez bientôt fleurir, sur vos panneaux d'affichage, les dernières nouvelles de votre mairie.

Le 17 août 2015, la loi relative à « la transition énergétique pour la croissance verte » qui transpose en droit français des directives européennes, autorise la société Enedis à déployer sur l'ensemble du territoire français des compteurs électriques dit intelligents, les compteurs Linky.

Rapidement, les polémiques ont alors été vives sur l'utilité de ces compteurs, la nocivité de leur fonctionnement, le traitement des données recueillies, etc... De nombreuses questions demeurent. En 2017, de nombreux pénnaols ont alerté leurs élus concernant les agissements de sociétés sous traitées par Enedis pour installer ces compteurs : violations de propriété privée, intimidations, menaces, etc... Le conseil municipal de Penne avait alors souhaité prendre position pour que les compteurs Linky ne soient posés qu'après le consentement formel de chaque usager.

La délibération ainsi prise (le 10/04/2017), la commune a alors été attaquée par la société Enedis au Tribunal Administratif de Toulouse, au motif que la commune n'était plus compétente pour régler la pose de ces compteurs, dès lors qu'elle avait délégué l'organisation des réseaux publics d'électricité au Syndicat Départemental d'Energie du Tarn (aujourd'hui le TET).

Le tribunal a donné raison à la société Enedis le 6 mars 2020, prescrivant l'abrogation de la délibération prise.

Après discussion, le nouveau conseil municipal a choisi de faire appel de cette décision, avec l'aide d'un avocat ; en effet, la commune estime avoir transféré sa compétence de gestion de l'électricité mais pas la propriété des compteurs d'électricité ; ce faisant, elle persiste à penser que les utilisateurs doivent être informés d'un éventuel changement de compteur électrique et peuvent l'accepter ou pas.

Malheureusement, le 11 janvier dernier, la cour

d'appel de Bordeaux n'a pas souhaité suivre les arguments de la commune, ni même les examiner complètement, et a rejeté notre appel.

A cette étape de la bataille juridique, nous avons deux alternatives : obtempérer et retirer la délibération prise par le Conseil municipal le 10 avril 2017 ou continuer le combat auprès du Conseil d'Etat puis de la Cour Européenne des Droits de l'Homme afin que cette dernière se penche sur l'atteinte du droit de la propriété publique... Cette dernière option nécessitera un financement, à hauteur environ de 5 000 euros, et un travail de mise en relation avec des centaines d'autres communes en France qui ont engagé une action en justice contre le déploiement autoritaire des compteurs Linky.

Nous avons besoin de connaître votre avis sur la question pour décider en notre nom de la suite que nous donnerons à cette « bataille juridique ».

N'hésitez pas à nous faire connaître votre avis (pour ou contre une poursuite juridique par la commune), ou à nous retourner vos questions, par mail à la mairie.

*Deux possibilités aujourd'hui :
retirer la délibération ou viser
la Cour Européenne des Droits
de l'Homme où nous avons
une chance de gagner*

TRAVAIL MUNICIPAL

Le point sur les dossiers en cours

EAU

Le marché pour la construction des réservoirs de Pech Egos et du Castelet, ainsi que les stations de traitement de l'eau de Granier et de la Madeleine, vient d'être signé. Contrairement au calendrier fixé initialement, les travaux ne démarreront pas en février/mars. En effet nous travaillons encore à l'achat de l'ensemble des parcelles concernées au prix estimé par la SAFER.

BÂTIMENT

La commission, par le biais des élus, a avancé sur le dossier des logements communaux. Un audit énergétique est en cours pour pouvoir bénéficier de subventions sur les travaux de réfection que nous ferons. L'objectif de cette année (à confirmer au budget !) est de rénover correctement notre parc de logements et de l'agrandir par la réhabilitation de deux locaux existants.

L'association de sauvegarde des églises de Penne a préparé deux

chantiers de réfection que la Mairie accompagnera cette année : la réfection du cadran solaire de l'Église Sainte-Catherine ainsi que la réfection des murs intérieurs de l'église de Roussergues.

Les prochains travaux de la commission qui se feront avec les citoyens seront notamment un travail politique sur le devenir des bâtiments dans leur ensemble ainsi qu'un repérage du petit patrimoine.

ECONOMIE, PRODUCTION LOCALE

En cette période particulièrement difficile, nombre d'acteurs économiques sont touchés par la crise, et notre commune n'est malheureusement pas épargnée. Nous souhaitons par la présente vous assurer de tout notre soutien.

L'antenne économie locale

Nous avons mis en place une antenne de soutien aux acteurs économiques le jeudi matin, à la mairie. N'hésitez pas à nous solliciter pour toute problématique liée :
- à la crise (aide aux démarches, décryptage des aides...)
- à la vie de votre activité économique au sens large (création d'entreprise, développement, etc.).

Nous pourrions analyser ensemble votre situation et vous donner des conseils si besoin (de préférence sur RDV afin que l'on puisse prendre le temps nécessaire).

Référencement des acteurs économiques

Nous actualisons le référencement des acteurs économiques de la commune. Si vous souhaitez être référencé auprès de la mairie et recevoir les prochaines communications à destination des acteurs économiques de Penne, nous vous proposons de remplir un questionnaire disponible à la mairie ou sur le site internet de la mairie (Liste des commissions > Économie, production locale...).

Nous souhaitons soutenir l'activité économique locale

Plaquette spéciale Noël

Fin 2020, la commission « Économie locale, production locale, emploi et tourisme » a souhaité promouvoir les achats locaux pour soutenir nos artisans et commerçants et a diffusé une plaquette « spéciale Noël ». Cette brochure a été diffusée via la lettre d'information de la commune et a été postée dans les boîtes aux lettres des habitants.

Le Fournil de Penne reprend du service

Depuis le mois de novembre 2020, le fournil de Penne est de nouveau en activité. Il est animé par l'association Au Gueulard, par convention avec la mairie.

Merci de prendre contact avec eux pour les modalités de commandes.

- Les Sauterelles (équipe du mardi) : 07 49 66 76 60
- Sylvain et Alexandre (équipe du vendredi) : 06 70 16 21 62

Prochaine réunion de la commission : samedi 27 février 2021 à 10h00 (salle des fêtes)

ENFANCE - JEUNESSE

Le groupe de travail enfance - jeunesse s'est réuni à 5 reprises depuis le mois de juillet dont 3 fois en réunion ouverte. Nous avons essayé, ensemble, de faire le diagnostic de notre territoire dans les domaines de l'enfance, afin de pouvoir construire des projets qui répondent aux attentes des parents pennols et de leurs enfants, et attirent de nouvelles familles....

L'idée est aussi de travailler en concertation avec les communes du Causse et la 4C. Des contacts ont déjà été pris qui ont reçu un accueil favorable; un travail a déjà été engagé.

Nous vous livrons ici quelques idées mais la liste est loin d'être exhaustive et toutes vos propositions seront les bienvenues. La commission est ouverte et ne demande qu'à s'étoffer de vos forces et vos idées. Chaque dossier sera traité en groupe de travail :

Accueil petite enfance (Maison Assistantes maternelles, crèche parentale...), espace de jeu pour les enfants, Centre de Loisirs itinérant, ALAE (accueil de loisirs attaché à l'école), lieu de rencontre intergénérationnel (salle des fêtes, tennis ?), foyer des jeunes, conseil municipal des jeunes...

Actuellement, nous avons bien avancé sur un des dossiers : l'ALAE

Une maman d'élève a fait passer un questionnaire aux parents des enfants scolarisés sur notre RPI (regroupement des écoles de Penne et Vaour) ; il en est ressorti une demande forte d'un accueil périscolaire, à Penne (et pas seulement à Vaour), le soir après l'école, avec un temps d'aide aux devoirs. En collaboration avec Patrick Lavagne, vice-président chargé du dossier enfance jeunesse à la 4C, nous avons obtenu la mise en place, à l'essai, d'un dispositif d'accueil.

Un accueil périscolaire à Penne avec aide aux devoirs dès la rentrée des vacances d'hiver

Dès la reprise des cours au retour des vacances de février, les enfants du RPI intéressés pourront être accueillis à Penne, dans la salle des fêtes, entre 16h15 et 18h ; ils bénéficieront (à partir du CP) d'une aide aux devoirs puis d'un temps d'activités.

Cet accueil périscolaire pourra se pérenniser et évoluer en fonction de la fréquentation reçue et des besoins futurs.

Chers parents, n'hésitez donc pas à utiliser cette possibilité.

ENVIRONNEMENT

La commission environnement s'est réunie pour la 3ème fois, samedi 6 février.

Nous avons créé plusieurs groupes de travail pour traiter les thèmes suivants :

- Les inventaires qui vont débiter au printemps et la programmation de « l'Atlas de la Biodiversité Communale ».
- Les chemins : tracé, gestion, utilisations, panneaux, etc...
- L'Aveyron, les cours d'eau et les zones humides de la commune : gestion, protection (contact pris avec la fédération de pêche).

Si ces thèmes vous intéressent, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Nous avons également commencé à travailler :

- Sur les problèmes que posent les « blogs de rando » à pied mais surtout motorisée qui proposent des circuits sur des chemins privés ou non carrossables.
- Sur la gestion de la forêt communale avec l'ONF.
- Sur la nidification des rapaces dans les falaises et leur protection (contact pris avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux). Entre autres...

Démarrage au printemps des inventaires de l'Atlas de la Biodiversité Communale

INTERCOMMUNALITÉ

Vous savez la situation fragile de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse (4C) du fait de l'obligation d'atteindre les 5000 habitants, seuil fixé par la loi NOTRE comme le minimum pour une intercommunalité. Si ce seuil n'est pas atteint, notre intercommunalité dans sa forme actuelle est appelée à disparaître fusionner avec la Communauté de Communes Carmausin Ségala.

Depuis sa mise en place l'été dernier, le conseil communautaire n'a eu de cesse de travailler sur ce sujet. Plusieurs communes voisines ont été contactées et invitées à rejoindre notre intercommunalité en appuyant notamment sur les nombreux avantages que présentaient une communauté de communes à taille humaine.

L'avenir semble aujourd'hui s'éclaircir un peu. Bien que les démarches soient encore en cours, plusieurs communes ayant favorablement répondu à cette invitation, il semble raisonnable de penser

que nous pourrions atteindre le seuil des 5000 habitants. La préfète a laissé à la 4C jusqu'au 31 décembre 2021 pour rendre effectifs les projets d'intégration des nouvelles communes.

La situation s'éclaircie pour la 4C. Réponse au 31 décembre 2021.

Ainsi, les travaux en commissions intercommunales ont maintenant bien démarré, ceci dans un climat plus serein que lors des premiers mois de mandature. Pour exemple, signalons cette collaboration entre les élus et habitants pennols de la commission Enfance et Education et les élus de la 4C qui aboutit, dès ce 1er mars, à la mise en place d'un ALAE à Penne (lire "Enfance - jeunesse" dans ce même numéro pour plus de détails). D'autres dossiers sont en cours, dont nous ferons état plus détaillé dans le prochain numéro.

ZOOM SUR...

Nos voisins Vaourais

Pour comprendre la situation, il faut remonter au 30 septembre 2020, date à laquelle le tribunal administratif fait annuler les élections municipales de Vaour ayant eu lieu au printemps dernier. La commune de Vaour est alors placée sous tutelle administrative en attendant de nouvelles élections.

Les élections sont annoncées par arrêté préfectoral pour les 10 et 17 janvier 2021. Mais quelques semaines plus tard, le 16 décembre, dans un contexte sanitaire tendu, en plein confinement, un nouvel arrêté annule le précédent et l'horizon s'assombrit pour les élections municipales vaouraises que l'on annonce désormais pour juin 2021, pour correspondre à la période électorale des départementales et régionales, élections elles aussi décalées en raison de crise sanitaire.

Un collectif d'habitants de Vaour saisit alors le tri-

bunal administratif en référé dans l'espoir de voir annulé l'arrêté du 16 décembre et organisées de nouvelles élections avant le mois de juin.

Le 2 février 2021, le tribunal administratif donne raison aux habitants de Vaour et annule l'arrêté préfectoral du 16 décembre. Quelques heures plus tard, le 4 février, la préfète du Tarn publie l'arrêté portant convocation des électeurs pour l'élection municipale à Vaour dont les deux tours se tiendront les 21 et 28 mars prochains.

Les dates pour les nouvelles élections municipales à Vaour sont enfin connues.

INFORMATIONS DIVERSES

VENTE AUX ENCHÈRES

La municipalité désire se débarrasser de matériel ou de matériaux dont elle n'a plus l'usage. Elle propose une vente aux enchères. Si vous êtes intéressé par certains de ces articles, veuillez faire une proposition sous pli fermé et daté avant le 12 mars 2021. Ces lots sont indivisibles au sein de cette vente ; libre à vous de faire un achat groupé et de partager ensuite.

Une commission ouverte se réunira pour ouvrir les enveloppes et attribuer les lots aux meilleures offres.

Visite possible de ces lots le samedi 20 février entre 11 h et midi à la maison Bochot, local technique municipal en face de la salle des fêtes.

Liste des lots

1. Palettes de tuiles (anciennes tuiles de la salle des fêtes) environ 1800 tuiles (180 m²). C'est un modèle qui n'est plus fabriqué.
2. Châssis de baie vitrée en aluminium environ 15 m² (certaines de ces vitres sont fenêtrées)
3. Véhicule Defender 110 (ne passe pas au contrôle technique)
4. Balustrades en fer : 26 m
5. Ancien tracteur avec épareuse.
6. Ancienne sulfateuse avec motopompe (cuve de 500 ou 1000 l à mettre derrière tracteur pour désherber)
7. Poutrelles métalliques (6/12 en 4 m (4 pièces) et 8/16 en 6 m (3 pièces))

DEVOIR D'ÉLAGAGE

Les sociétés de téléphonie et télécommunication rappellent à tous les propriétaires de procéder aux travaux d'entretien et d'élagage des branches d'arbres et d'arbustes en surplomb du domaine public et des réseaux aériens. En effet, en tant que propriétaire, vous avez la responsabilité de l'élagage de vos plantations en bordure de lignes téléphoniques et électriques. Cet élagage est à votre charge pleine et entière.

Le saviez-vous ?

1. Vous engagez votre responsabilité civile. A ce titre, vous serez facturé du montant des réparations dues aux dommages causés par les branchages dont vous êtes propriétaire.
2. Vous êtes également passible d'une amende de 1500 € par câble endommagé (Art. 265 du code des postes et télécommunications).

INFORMATIONS « BREXIT »

L'accord de retrait du Royaume-Uni de l'Union Européenne prévoit de nombreuses dispositions relatives au droit d'entrée, de séjour, d'accès au travail et aux droits sociaux des ressortissants britanniques dans l'union européenne.

Ces dispositions, et modalités de séjour en France pour les ressortissants britanniques et les membres de leur famille sont détaillés dans le décret du 19/11/2020. Nous avons épluché pour vous ce décret et en avons fait une synthèse disponible sur le site internet de la commune (<http://www.mairiedepenne.fr>). N'hésitez pas à le consulter.

ETAT CIVIL 2020

Naissances

SATO JACOBÉ de NAUROIS Lucien né 17 avril 2020, Parents domiciliés à Haute-Serre

LEFRANC Louis né le 21 novembre 2020 à Montauban, Parents domiciliés sous le Roc de Bès

Décès

LENTZ René, décédé le 25 mars 2020

AUDIBERT Gérard, décédé le 6 juillet 2020

LEMAIRE Philippe, décédé le 9 août 2020

CAZALIÈRES Charles, décédé le 16 octobre 2020

LANNELONGUE Christophe, décédé le 27 novembre 2020

Mariages

HUGUET Mathilde et MAZIÈRES Guillaume, le 11 juillet 2020

METCALFE Fiona et PAISLEY William, le 20 août 2020

INFORMATIONS DIVERSES

URGENT - EMBAUCHE MÉNAGE

L'école recherche une personne pour assurer le ménage de la classe durant la période scolaire.

C'est un contrat de 3 heures par semaine, les lundi, mardi et jeudi, du 1er mars au 6 juillet 2021.

Merci de contacter la mairie.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous tenons à souhaiter la bienvenue à tous ceux qui nous ont rejoints, qui nous rejoignent chaque jour.

Nouveaux pennols, vous avez des questions ? Vous êtes à la recherche d'une information ? Venez nous rencontrer à la mairie, les portes en sont grandes ouvertes.

ARBRE DE MAI

Nous vous avons présenté en septembre, Celui qui allait devenir notre arbre de mai.

Par un beau jour de décembre, Nous l'avons planté !

Voilà notre érable flamboyant planté au plus proche de la Mairie.



EXPRESSION LIBRE

L'ÉTHIQUE... QU'ES AQUO ?

Un mot à la mode, certes... Mais que signifie-t-il ?

La notion d'éthique est apparue dans les années 60, avec le développement de champs de recherches nouveaux : médecine (procréation assistée et nécessité de règlementer), question de la fin de vie avec les questionnements sur l'accompagnement et euthanasie, la société (biodiversité, conservation des écosystèmes). L'éthique renvoie à la nécessité d'évaluer les actions humaines de la vie de tous les jours, selon des principes moraux. Elle ne constitue pas un ensemble de valeurs morales, c'est une réflexion argumentée en

vue du bien agir. Elle propose de s'interroger sur les valeurs et les principes moraux qui devraient orienter l'action pour agir conformément à ceux-ci : probité, loyauté, respect de soi et des autres, justice et responsabilité individuelle et collective. Ainsi un conseil d'Ethique (à voix décisionnelle ou consultative) est un lieu d'observation fine, d'évaluation lucide de la cohérence d'un groupe par rapport à ses déclarations d'intention (cf démocratie participative). En effet là où existe un fonctionnement humain, là où des décisions doivent être prises, des dysfonctionnements liés à l'exercice du pouvoir peuvent exister.

Danièle Roques

A l'école Maurice Boyer, la classe de CE2 CM1 CM2 est inscrite cette année scolaire à l'opération Main à la pâte en partenariat avec l'école des Mines Albi Carmaux. En décembre et en janvier derniers, 5 étudiants ont donné de leur temps et de leurs savoirs pour accompagner les élèves de la classe dans la pratique d'activités scientifiques portant sur le thème de l'astronomie.

Dans un premier temps, avec deux séances en décembre, accompagné par un-e élève ingénieur, chaque élève a étudié un astre majeur du système solaire : le Soleil ou une des planètes ou encore la Lune mais a aussi appris à manipuler sur internet Solar System Scope et Google Maps (partie spatiale).

Dans un second temps, avec deux séances, les élèves se sont impliqués dans un des trois ateliers présentés ci-dessous dont le but était de développer et d'approfondir une thématique toujours en lien avec l'astronomie et de réfléchir à proposer une activité pour le colloque organisé par l'école des Mines le 16 mars prochain.

Atelier VOYAGE DU SYSTÈME SOLAIRE



Zia, Mona, Flore, Aimé, Maceo et Julian ont réalisé grâce à plusieurs échanges en visio avec le futur ingénieur Kilian un court-métrage sur un voyage dans le système solaire depuis la Terre jusqu'aux limites de l'Univers.

Au programme, la Terre bien sûr mais aussi le Soleil, Mercure, la planète rocheuse la plus proche du Soleil, Vénus, petite planète et la plus chaude, Mars, la Rouge, Jupiter la plus grande planète, Saturne est une planète gazeuse et célèbre avec ses anneaux, Uranus, Neptune qui est bleu clair et la dernière planète du système et solaire.

Rafaël et Emma, élèves ingénieurs, ont imaginé réaliser avec un groupe de la classe une grande carte de ciel sur drap noir avec de la peinture blanche pour y représenter les étoiles et les astres observables dans le ciel de Mars.

Pour cela, Scarlett, Lywenn, Cécile, Mayol, Djann, Ugo, Victor et Isidore ont commencé à représenter et à situer les constellations et les deux planètes de ce ciel sur feuille.

Atelier CARTE DU CIEL



Atelier DANS LA LUNE



Les étudiantes ingénieurs, Julie et Carla, ont mené un groupe de jeunes astronomes dans une étude approfondie de la surface de la face visible de la Lune et des objets célestes ayant impacté cette face.

Ainsi, Nell, Milly, Eya, Isaac, Lucien, Marien, Nino, Paul et Timoté ont nommé, classé, dessiné les mers et océans lunaires les plus connus, cratères causés par des météorites et des astéroïdes. Tycho mer = cratère

A VOUS LA PAROLE !

Comme indiqué à plusieurs reprises, cette Gazette se veut le reflet de notre projet participatif, elle vous invite donc à participer.

Participer en vous joignant aux groupes de travail et, par conséquent, fabriquer le contenu de la rubrique "Travail municipal".

Participer en proposant des sujets inédits qui vous tiennent à cœur qui seront publiés dans la rubrique "Expression libre".

Participer en nous retournant les questionnaires qui suivent, qui nous indiqueront vos attentes sur les sujets en cours.

Participer, enfin, en nous aidant à choisir un nouveau nom pour cette Gazette... Ou à conserver l'ancien. A nous de décider.

Proposez vos idées grâce au questionnaire qui suit.

A vous la parole !

TRANSPORT

Vous le savez, notre commune est à la fois étendue et éloignée des centres urbains. Nous aimerions connaître vos besoins concernant la mobilité pour ajuster les services existants et essayer d'en créer de nouveaux.

- Avez-vous besoin d'un transport individuel à la demande ? régulier ? pour quelle destination ?

- Seriez-vous intéressés par un transport collectif le vendredi matin vers Montroux (médecin, marché, pharmacie, médiathèque...) ?

- Seriez-vous intéressés par un autre transport collectif régulier et pour quelle destination (le cinéma de Caussade ou de Saint Antonin l'après-midi ?, le marché de Saint Antonin le jeudi après-midi, le dimanche matin) ?

Autre destination ?

- Seriez-vous intéressés par la mise en place d'un arrêt de bus à Penne en direction de Montauban le matin avec retour en fin d'après-midi ?

- Seriez-vous candidat si la mairie organise un transport pour vous permettre d'assister aux réunions des assemblées citoyennes ?

EXTINCTION ÉCLAIRAGE PUBLIC

Afin de maîtriser les consommations énergétiques, de lutter contre la pollution lumineuse, et de contribuer à la préservation, de l'environnement, l'équipe municipale souhaite éteindre l'éclairage public au cœur de la nuit :

- D'avril à octobre : extinction de minuit à 6h00

- De novembre à mars : extinction de 23h00 à 6h30

Soucieux d'être à l'écoute des attentes citoyennes, nous vous invitons à nous faire parvenir vos remarques et suggestions !

ATELIERS INFORMATIQUES

La commission communication et informatique souhaite étudier la pertinence de la mise en place d'ateliers d'initiation / accompagnement à l'outil informatique.

- Seriez-vous intéressés par la mise en place d'ateliers informatiques ? Si oui, à quelle fréquence ? Pour quel niveau ?

Toute idée ou suggestion liée à cette éventuelle organisation est la bienvenue.

QUEL NOM POUR LA GAZETTE ?

Vous pensez à un nom pour cette nouvelle version de la Gazette ? Inattendu, évident ? Vous préférez conserver l'ancien ?

Donnez votre avis : quel nom pour la gazette ?

POURSUITE DE L'ACTION JUDICIAIRE LINKY / ENEDIS

Le conseil municipal, en avril 2017, a adopté une délibération réglementant le déploiement des compteurs Linky.

Il s'agissait ainsi de s'opposer aux poses autoritaires de ces nouveaux compteurs ; la mairie indiquait que les propriétaires ou locataires des logements devaient donner leur accord pour permettre l'installation par les filiales d'Enedis.

Malheureusement les 2 premières actions, au Tribunal Administratif et à la Cour d'appel ont été rejetées.

Aujourd'hui, nous pouvons continuer la bataille juridique, c'est-à-dire aller au Conseil d'Etat puis aller à la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Ceci engage des frais (environ 5000 euros) et du travail, mais permettra de reconnaître le droit de propriété de la commune.

Nous pouvons aussi arrêter là et dans ce cas, nous sommes enjoins à délibérer pour annuler la délibération initiale de 2017.

Nous aimerions connaître l'avis du plus grand nombre pour décider de nos démarches futures...

Au vu des délais, il nous reste jusqu'au 5 mars pour décider.

ENVOYEZ-NOUS VOTRE AVIS, AINSI QUE VOS QUESTIONS OU REMARQUES ÉVENTUELLES SUR LE MAIL DE LA MAIRIE :

MAIRIEDEPENNE@ORANGE.FR

La «Gazette», c'est fini pour aujourd'hui...

Informations pratiques de la mairie

Mairie : 05 63 56 31 11
Fax : 05 63 56 39 40
Courriel : mairiedepenne@orange.fr
Site : www.mairie-penne-tarn.fr

Ouverture du secrétariat

Lundi / Vendredi :
9h00-12h00 14h00-17h00
Mardi / Jeudi : 9h00-12h00

Permanences des élus
du lundi au samedi, de 10h00 à
12h00

Problème eau potable :
05 63 56 31 11 (semaine)
06 10 58 08 63 (urgences)

Déchetterie

Prochaines ouvertures :
Ve. 5 Mars de 14 h à 17 h
Sa. 6 Mars de 9h à 12h

Ve. 2 Avril de 14 h à 17 h
Sa. 3 Avril de 9h à 12h

Ve. 7 Mai de 14 h à 17 h
Sa. 8 Mai de 9h à 12h

Autres contacts utiles

Office Tourisme :
05 63 56 36 68
Site : www.cordessusciel.fr
Pompiers : 112
Gendarmerie : 17

Responsables de la publication

Directrice de la publication :
Laurence Poillerat-Zeganadin

Rédacteurs : Membres de la
Commission Communication

Membres des autres
Commissions Municipales et
des instances participatives

La Gazette tient à remercier
tous ses contributeurs.



Mairie de Penne
81140 Penne

